

CONCOURS FRANCOPHONE DE REDACTION EN DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE (DIH)

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est heureux d'annoncer le lancement, en 2019, d'un concours pour récompenser le meilleur projet d'article en droit international humanitaire (DIH) en Afrique francophone.

Contexte : Conformément à son mandat de promotion et de développement du DIH, le CICR travaille avec les cercles académiques pour promouvoir la connaissance et encourager la recherche et l'étude du DIH. A l'occasion du 10ème anniversaire de la Convention de Kampala, le concours francophone de rédaction en DIH porte sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées internes.

THEMATIQUE 2019 :

PROTECTION ET ASSISTANCE AUX PERSONNES DEPLACEES INTERNES CAMPAGNE "J'AI DÛ TOUT QUITTER"

<https://info.icrc.org/jai-tout-quitte-campagne>



Prix : Un téléphone portable intégrant une application regroupant les principaux documents de référence en DIH, sera octroyé en décembre 2019 au meilleur projet d'article.

Les travaux soumis seront évalués par un panel d'experts en DIH.

Soumission : Les étudiants et les praticiens en DIH qui sont intéressés doivent soumettre leurs projets d'article sur un thème lié à la protection et l'assistance des personnes déplacées internes.

Les projets d'articles, à soumettre en français, devront comporter entre 800 et 10 000 mots (y compris les notes de bas de page) et seront accompagnés d'un bref résumé (moins de 100 mots).

Les travaux soumis doivent être reçus, par mail (abidjan@icrc.org) d'ici au **1er décembre 2019**. Les participants devront inscrire en objet du mail : «**Concours de rédaction en DIH**».

Éligibilité : L'auteur doit avoir une nationalité d'un pays africain et doit résider ou travailler en Afrique. Tous les articles doivent être accompagnés d'une courte biographie (une ou deux phrases par auteur) décrivant les fonctions ou l'affiliation actuelle de l'auteur et éventuellement son adresse email.

Pour plus d'informations sur la problématique des personnes déplacées internes :

Page site CICR « Déplacés internes » :

<https://www.icrc.org/fr/guerre-et-droit/personnes-protgees/refugies-et-personnes-deplacees>

Fiche technique personnes déplacées internes et DIH :

<https://www.icrc.org/fr/document/personnes-deplacees-linterieur-de-leur-propre-pays-et-droit-international-humanitaire>

Les défis du déplacement interne dans les conflits armés et autres situations de violence :

<https://shop.icrc.org/les-deplaces-internes-action-humanitaire-en-faveur-des-personnes-deplacees-dans-les-conflits-armes.html>

Déplacement interne : dix ans de principes directeurs :

<https://www.fmreview.org/sites/fmr/files/FMRdownloads/fr/pdf/GP10/full.pdf>

Renseignements complémentaires

Délégation régionale d'Abidjan

Rue J47, Lot n°2261 - II Plateaux, 01 BP 459 Abidjan 01, Côte d'Ivoire

T +225 22 40 00 70, abidjan@icrc.org

@CICR_Afrique



CICR